[Traduction]

M. Heintzman: Je regrette, je n'ai pas ce genre d'information avec moi. Il m'est impossible de vous le dire. Je suppose qu'elles le font.

Je sais que bon nombre des livres envoyés aux critiques et des exemplaires gratuits aboutissent dans les bibliothèques des universités et contribuent donc à l'expansion des collections. À titre d'ancien rédacteur en chef d'une revue savante, je sais que beaucoup des livres qui nous étaient envoyés se retrouvaient dans la bibliothèque de l'université. C'était donc un cadeau de l'éditeur.

Le président: Voulez-vous dire que vous n'achetez pas tous les livres que vous avez?

M. Heintzman: Normalement, les éditeurs envoient aux revues des exemplaires gratuits de leurs nouvelles publications, pour la critique.

Le président: Je comprends. Combien de volumes avez-vous donc maintenant dans votre bibliothèque?

M. Heintzman: Voulez-vous dire dans les bibliothèques canadiennes ou dans celles des universités?

Le président: Non, dans la vôtre.

M. Heintzman: Nous n'en avons pas, Monsieur le président.

Le président: Je croyais que le Conseil avait sa propre bibliothèque.

M. Heintzman: Le CRSHC n'est pas un conseil de recherche comme le Conseil national de recherches du Canada, dans la mesure où il n'exécute pas lui-même de recherches et n'emploie pas de chercheurs. Il se contente de financer des recherches exécutées par d'autres, dans les universités ou ailleurs. Il opère donc comme le CRM et le CRSNG. Nous ne sommes donc pas de vrais conseils de recherche, nous sommes des conseils d'octroi de subventions de recherche. Nous n'avons donc pas de bibliothèque.

Le sénateur Atkins: Si IBM devait faire don d'un système à une bibliothèque, cela donnerait-il droit à des fonds de contrepartie?

M. Heintzman: Si on pouvait prouver que ce don est destiné à appuyer la recherche, il serait admissible. Il me semble d'ailleurs que l'Université de Toronto a déclaré des dons de cette nature cette année.

M. Bouliane: L'une des conditions est que ce don soit relié à une subvention du Conseil à l'établissement considéré.

Le sénateur Marsden: Je suis heureuse que vous ayez tellement insisté dans votre mémoire sur la nécessité de mieux comprendre les aspects structurels et sociaux du changement technologique, et de ce que vous appelez la transition vers une société basée sur les connaissances.

Lors d'une réunion d'un conseil de recherche, pas du vôtre, l'un des principaux économistes du pays a déclaré que nous n'avions pas besoin de faire de recherche fondamentale au Canada car il serait très facile d'en importer les résultats.

[Traduction]

C'est ce que nous avons fait dans le passé en ce qui concerne les systèmes de gestion, comme Lowe l'a montré dans son récent livre. Qu'en pensez-vous? Pensez-vous que nous pouvons nous contenter d'importer les systèmes sociaux requis pour nous adapter à la nouvelle technologie, dans une société basée sur les connaissances?

M. Heintzman: Je n'ai aucune hésitation à répondre que non. Il y a des aspects tout à fait spécifiques de la société canadienne, du milieu politique, de la psychologie nationale, qui ont un effet sur l'organisation.

À titre d'exemple, prenez l'étude récemment publiée par le Conseil économique du Canada sur l'industrie atomique. L'une de ses conclusions est que notre économie est beaucoup plus politique que celle d'autres pays. Les gouvernements et les organismes publics jouent un rôle beaucoup plus important sur le marché et l'activité commerciale que dans d'autres pays, et c'est là un facteur tout à fait caractéristique du Canada qu'il faut prendre en considération lorsqu'on veut faire de la planification économique, par exemple. Nos organisations, nos institutions politiques ne sont pas les mêmes qu'ailleurs. Nous avons avec elles des rapports différents. De fait, même si nous décidions d'importer le savoir-faire technique, il nous faudrait quand même être capables de comprendre comment fonctionnent les Canadiens et leurs institutions pour pouvoir l'utiliser avec succès. Ce travail d'analyse ne peut être fait que par des Canadiens, dans l'ensemble.

Le sénateur Atkins: Je voudrais aborder un sujet dont l'importance se précise peu à peu. Si on devait formuler une sorte de loi sur la vie humaine, il faudrait se poser des questions sur le génie génétique, l'euthanasie, etc. Pensez-vous que ce genre de problème tomberait dans le domaine des sciences sociales?

M. Heintzman: Tout à fait. Toutes les difficultés que connaît actuellement notre société à cause du progrès technologique sont dans une grande mesure reliées à des questions morales. Évidemment, ce ne sont pas des questions auxquelles on peut répondre en faisant seulement des études sociales ou humaines, mais elles constituent une partie centrale du travail des sciences humaines. Tout l'aspect éthique de la vie des organisations modernes, du changement technologique, de la biomédecine, etc., est au cœur même des préoccupations de la collectivité des chercheurs et du Conseil.

Peut-être pourrais-je d'ailleurs mentionner que le Conseil finance cette année un programme expérimental spécial, qui ne sera pas reproduit, dans le cadre duquel il a fourni des subventions à cinq organisations nationales pour qu'elles fassent le point sur l'état des connaissances et de la recherche dans leur pays dans les domaines particuliers que le Conseil et les chercheurs estiment revêtir une importance particulière en ce moment.

Par exemple, nous fournirons des crédits à la Fédération canadienne des sciences sociales pour qu'elle fasse le point, durant les six prochains mois, sur la recherche effectuée au Canada en matière de gestion de la technologie. De même, nous accorderons des fonds à la Fédération canadienne des